

Avis de la mairie

NOUVELLE REPARTITION DES ELECTEURS DANS LES BUREAUX DE VOTE

La croissance démographique et l'extension urbaine de la ville de La Seyne ont mis l'Administration municipale dans l'obligation de multiplier le nombre de bureaux de vote, ceci pour la commodité des électeurs et la rapidité du dépouillement du scrutin.

Sur proposition municipale, M. le Préfet du Var, par arrêté du 25 février 1965, a divisé la commune en 19 bureaux de vote.

Il sera donc inutile, en cas de changement de bureau de vote, de se rendre à l'ancien pour voter. Les électeurs sont priés de se reporter à leur carte d'électeur et de se rendre au bureau de vote auquel celle-ci les affecte.

Les électeurs trouveront ci-dessous, la liste des bureaux de vote, avec les rues et voies rattachées à chacun d'entre-eux.

BOURSE DU TRAVAIL

Rue des Chantiers — Rue A. Croizat — Rue Curet — Place Esplageoles — Rue Ferrandin — Avenue Gambetta — Rue Gambetta — Rue V.-Hugo — Rue Jean-Louis-Mabily — Rue Denfert-Rochereau.

HOTEL DE VILLE

Quai Bernard — Rue Bourradet — Rue Brassevin — Rue Carvin — Rue Equerre — Place M.-Esprit — Quai Saturnin-Fabre — Rue Faidherbe — Rue Franchipani — Quai Hoche — Rue Hôtel-de-Ville — Rue C.-Hugues — Rue Lagane — Rue Michelin — Place Baptistin-Paul — Rue Baptistin-Paul — Quai Gabriel-Péri — Rue Renaudel — Rue République — Place Ledru-Rollin — Rue Rousset — Rue Taylor — Rue Thiers — Rue Verlaque — Rue Hoche.

ECOLE MARTINI (COUR NORD)

Quartier Beaussier — Rue Beausster — Rue Berny — Rue Blanqui — Rue Cauquière — Rue Cavillon — Rue Celliers — Rue Combes — Rue Cuvier — Rue Desaix — Rue Flammarion — Place Galilée — Quartier St-Honorat —

Rue Isnard — Rue Kléber — Rue J.-Laurent — Rue Marceau — Rue Martini — Quartier Quatre Moulins — Rue Plâtrière — Rue Ramatuelle — Rue Robespierre — Place Séverine — Rue Silvy.

ECOLE MARTINI (COUR SUD)

Rue Alsace — Cours L.-Blanc — Quartier Canourgue — Quartier Notre-Dame des Pins — Avenue Garibaldi — Quartier Gavet — Quartier Lafrane — Rue Lefebvre — Place G.-Loro — Quartier Sainte-Messe — Rue Parmentier — Quartier Pont de Fabre — Rue Regonfle — Rue Rouvier.

—X—